

# A la Recherche de la Jussie



### Si belle, mais si dangereuse ...

Très jolie, cette plante aquatique a été importée d'Amérique du sud pour égailler les jardins. Bien qu'elle soit interdite aujourd'hui à la vente, elle a déjà envahit plusieurs milieux aquatiques.

L'étang du Meix (Neublans-Abergement, Mouthier) est recouvert par un tapis de ces fleurs.

Conséquence : la jussie occupe une grande partie de l'étang entrainant une concurrence de la végétation autochtone (jonc, roseau, nénufar) et une diminution du taux d'oxygène, qui peut aller jusqu'à provoquer la disparition de la faune et de la flore locale.





## Economie touchée, biodiversité menacée



#### Action en cours

Pour éviter toute prolifération de la jussie à d'autres étangs, des travaux d'arrachage manuel sont programmés sur plusieurs années par une entreprise spécialisée.

Pour éviter toute reprise de la plante, celle-ci est évacuée dans un endroit sec puis gérée par un agriculteur pour éviter tout risque de reprise.

### Comment éviter la prolifération

- La veille collective est primordiale!
- En cas de présence avérée, ne pas la transporter, ni faire d'assec, ni la broyer ou la faucher

Si vous avez la moindre question ou doute, contactez nous!



#### **HORENT Sophie**

mail: Sophie.horent@eptb-saone-doubs.fr

tel: 06 78 87 57 43



**MOTTET Anaïs** 

Mail: natura2000@cpie-bresse-Jura.org tel: 03 84 85 18 04



REGION BOURGOGNE **FRANCHE** COMTE

**PRÉFET DE LA RÉGION BOURGOGNE-**FRANCHE-COMTE





